RELEVE DE DECISION

DU BUREAU EXECUTIF DU 11 AVRIL 2024

V1

Elu.e.s :

Présent.e.s : DENECHAU Jean-Luc ; BERTHAULT Pascal ; DOS SANTOS Anne ; LE BOUCHER Pierre ; MERIC Jean-Claude ; BOVYN Olivier ; COURTOIS Christine ; FOURICHON Christine ; MIGRAINE Corinne

Excusé.e.s : RUSSO Ed

Invité.e.s **:**

Présent.e.s : BOCQUET Bernard ; GAUTIER Romain ; PEBEREL Nathalie ; COUR Jean-Christophe ; BOUVET Marc ; CHIELLINO Guillaume ; MARLIOT Eric ; MEYER-DIEU Baptiste ; LASSEAUX Sylvie ; BILLON Loïc ; BROUDER Emmanuelle (pour le point 4.2) ; PORTE Bernard (pour les points CCA)

Excusé.e.s : AULNETTE Corinne ;

Ed RUSSO donne pouvoir à Pascal BERTHAULT

1 Vie Fédérale

1.1 Point licence au 08 avril 2024

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance de la délivrance des licences au 08 avril 2024. La FFVoile recense à cette date : ▪ 41 390 LCA (+ 1,9 % par rapport à 2023 à la même date et + 6,8 % par rapport à 2019) dont 889 prises en ligne ▪ 12 375 LCJ (- 6,9 % par rapport à 2023 à la même date et + 1,7 % par rapport à 2019) dont 51 prises en ligne ▪ 25 513 PV/PVR (+ 104,2 % par rapport à 2023 à la même date et + 172,6 % par rapport à 2019) ▪ 686 Temporaires 1 jour (+ 28 % par rapport à 2023 à la même date et + 14,9 % par rapport à 2019) ▪ 280 Temporaires 4 jours (- 32,2% par rapport à 2023 à la même date et + 13,4 % par rapport à 2019) ▪ 440 Pass FFVoile (+ 31,3 % par rapport à 2023 à la même date)

1.2 Relevé de décisions du BE du 12 mars 2024

Décision BE-240411-01	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le relevé de décisions du BE du 12 mars 2024. Publication électronique sur le site Internet de la FFVoile le 8 mai 2024.

1.3 Prix des licences et titres de participation avant passage en CL

Décision BE-240411-02	Compte tenu de l'évolution du coût de la vie (+3,7 %) arrêté par l'INSEE au 31/12/2023 et de l'indexation contractuelle du coût de l'assurance (+1,37%), le BE souhaite proposer à l'avis du Conseil des présidents de Ligues, les tarifs suivants pour les licences et titres de participation 2025 : Adultes : 71 € Jeunes : Maintien à 32 € Tempo 1 J : 25 € Tempo 4 J : 50 € Passeport : 14 € Pass FFVoile : 5.5 € Les clubs souhaitant être informés de ces prix au plus tôt afin de les incorporer dans leur plaquette de tarif pour application aux primo licenciés, le BE souhaite que l'interrogation du Conseil des Présidents de Ligue puisse se faire à distance sans attendre le prochain CL du 31/05/2024. ⇨ **Décision BE 240411-02 modifiée par vote électronique du BE 240430-01 (suite à avis du conseil des Président de ligues)**

1.4 Associations de classes

1.4.1 Echange sur le montant de la cotisation de classes reconnues

Information	Un 1er échange a lieu sur le montant de la cotisation des classes reconnues. La décision définitive sera validée lors du prochain BE de mai 2024.

1.4.2 Règlement de la commission des classes et sa composition

Report	Le règlement de la Commission des classes sera traité au prochain BE de mai 2024.

1.5 Expérimentation des titres et licences

Décision BE-240411-03	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la liste des structures de l'expérimentation sur 2024 : - YC Oléron - Nautique Club Limousin - CV Marseillan - CV Saint-Aubin les Elbeuf - CV Bormes les Mimosas - SN Estaque Mourepiane - BN Sem St Jean de Monts - CN St Pol de Léon / Rêves de Mer - Nautisme en Pays Bigouden (suite à son affiliation – Cf 1.10 du relevé) - CN Crozon Morgat

1.6 Retour sur les AG de ligues

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance des différents retours des membres du BE qui se sont déplacés pour les AG de ligues.

1.7 Retour sur l'AG 2023 et Top clubs 2023

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile échange sur le format retenu pour l'organisation de l'AG 2023 et le Top clubs 2023. Le retour d'une AG sur une ½ journée (lorsque c'est possible) est plutôt positif ainsi que l'organisation du Top clubs à la suite dans l'après-midi ou des ateliers débat à imaginer.

1.8 Date de la prochaine AGO

Décision BE-240411-04 Vote CA	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la date du samedi 29 mars 2025 pour tenir l'Assemblée Générale Ordinaire 2024 de la FFVoile. Le BE décide de proposer cette date au vote du CA conformément aux textes de la FFVoile.

1.9 Projet SCORE

Décision BE-240411-05	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la prise en charge financière suivant l'estimation financière, fournie par le service informatique, en année pleine pour la mise à disposition gratuite aux clubs du module de scoring.

1.10 Affiliation Nautisme en Pays Bigouden

Décision BE-240411-06	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide l'affiliation expérimentale provisoire de l'association Nautisme en Pays Bigouden.

2 Pratiques sportives

2.1 Réunion Commission Sportive des ligues

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance des chiffres clés des pratiques sportives et compétitives et des moyens qui pourraient permettre de relancer l'accès aux pratiques compétitives et à une meilleure valorisation des clubs sportifs / compétitifs.

2.2 Réunion des acteurs de la Course au Large Professionnel

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance de l'ordre du jour et des premiers travaux définis lors de la réunion des acteurs de la Course au Large Professionnel du 26 mars 2024.

2.3 Voile virtuelle

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance de l'organisation de la Nations Cup eSailing Offshore 2023 avec engagement d'une équipe de 10 joueurs français (8 H et 2 F) et de la préparation d'une convention « partenariale » avec Virtual Regatta.

3 CCA

3.1 Jury sans appel Championnat de France course au large solitaire

Décision BE-240411-07	Le Bureau Exécutif de la FFVoile autorise la Commission Centrale d'Arbitrage à désigner un jury national sans appel pour l'édition 2024 des trois prochaines épreuves du championnat de France Elite Course au Large.

3.2 Jury sans appel la route de terre Neuvas

Décision BE-240411-08	Le Bureau Exécutif de la FFVoile autorise la Commission Centrale d'Arbitrage à désigner un jury national sans appel pour l'édition 2024 de pour l'édition 2024 de l'épreuve La route des Terre-Neuvas.

3.3 Changement de nom du Pro sailing Tour

Information	La commission centrale d'arbitrage informe que la régate à convention d'arbitrage votée lors du BE du 19 janvier 2024 dénommée Pro Sailing Tour a été rebaptisée Ocean Fifty Series Sa catégorie ne change pas. Ce circuit se déroulera aux dates suivantes : - Du 20 au 26 mai à Saint Malo - Du 17 au 23 juin Pornichet / La Baule - Du 14 au 20 octobre à Sainte-Maxime

3.4 Point d'étape du plan d'action de la CCA

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance de l'avancée du plan d'action de la CCA qui avait été validé par le BE des 12 et 13 mai 2023.

4 DEVELOPPEMENT

4.1 Point d'actualité programme 1 000 emplois socio sportifs et vacances olympiques

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance de l'avancement du programme 1 000 emplois socio sportifs (prérequis pour être éligible, processus de déploiement et déploiement du programme) et du nouveau dispositif « vacances olympiques » (financement d'actions pendant les vacances de printemps/d'été en faveur des jeunes issus des territoires prioritaires pour garantir leur inclusion à la dynamique olympique et paralympique).

4.2 Modification règlement des labels

Décision BE-240411-09 Vote CA	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la modification du règlement des labels afin d'y intégrer le contrôle de l'honorabilité et des règles d'Ethique. Publication électronique du règlement modifié sur le site Internet de la FFVoile une fois validé par le CA de la FFVoile.

4.3 Suivi des appels à Projet développement

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance de l'avancement des différents appels à projet.

4.4 Déploiement Plan 5 000 équipements

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance du point d'étape du déploiement du plan 5 000 équipements.

4.5 Point d'actualité programme la mer est à vous

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance de l'actualité du programme concernant la mer est à vous.

4.6 Campagne PSF FFVoile 2024 : point d'étape et composition des commissions nationales

Décision BE-240411-10	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance de ce point d'étape relatif à la Campagne PSF FFVoile 2024 et valide à bulletin secret, la composition des commissions nationales impliquées dans l'évaluation des dossiers et l'attribution des cofinancements. Dans l'hypothèse où la composition de la cellule administrative, du Comité d'Evaluation National ou de la Commission d'Attribution Finale devait être actualisée, notamment en raison de l'indisponibilité d'un de ses membres, le BE donne délégation pour ajouter d'éventuelles personnes (élus et opérationnels) qui interviendront dans ces différentes instances comme suit : • A l'élu en charge du PSF (Pascal Berthault) pour la désignation des élus qui siègeront dans le Comité d'Evaluation National et dans la Commission d'Attribution Finale • Au DTN (Guillaume Chiellino) pour la désignation des CTS impliqués dans le Comité d'Evaluation National • Au Directeur (Eric Marliot) pour la désignation des salariés impliqués dans l'évaluation des actions